



DÉPARTEMENT DE LA HAUTE - SAÔNE

AGGLOMÉRATION de VESOUL
Communauté de Communes

Commune de Coulevon

Zonage d'assainissement

Légende :

- Assainissement autonome :**
- Zone en assainissement autonome
- Assainissement collectif :**
- Zone en assainissement collectif (situation actuelle)
 - Zone en assainissement collectif (situation future)
- Limites communales

IMPORTANT :

Le zonage d'assainissement ne définit que des modalités d'assainissement et non des règles d'urbanisme.

Echelle : 1 / 4 000

Version : zonage 2.0

Schéma d'assemblage :

4 rue du docteur Quignard
21000 VESOUL
Tél : 03 80 78 76 66
Fax : 03 80 78 76 65

Dossier VDI 60020

Réalisation :
Date : 21/06/2007
Effectué par : MB
Contrôlé par : FC

Modification :
Date :
Dressé par :

